JOURNAL DE ROUBAI

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES. ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 six mois-14 s sun an 25 s s

Les lettres, réclamations et sononces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Cio, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné peur la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

L'imprimerie et les bureaux du JOURNAL DE BOUBAIX sont transférés rue du Vieil-Abreuvoir, 35, (coin de la rue Nain).

Roubaix, 22 Juin 4867.

La Chambre devait, nous écrit un de nes correspondants, procéder aujourd'hui à la fixation de son ordre du jour. A la fin de la séance, M. le président Schneider a proposé à l'assemblée de diviser son or-dre du jour en deux parties : la première qui comprendrait toutes les lois de s relatives au budgets de 1867 et et de 1868; la deuxième comprenant les lois sur l'armée, sur la presse, sur les réunions publiques et le régime commer-cial de l'Algérie. M. Jules Simon a combattu cet ordre du jour, et M. le ministre d'Etat a annoncé que le gouvernement, comprenant la nécessité d'un ajournement disposé à adopter la première partie de l'ordre du jour et à renvoyer la disussion des autres lois à une future réunion de la Chambre, qui aurait lieu le 1er no-

Après une très-vive discussion, la Chambre vient d'adopter le projet de loi qui approuve la convention passée entre le nistre du commerce et la Compagnie de Paris à Lyon. 168 voix contre 45 se sont prononcées en faveur de la convenn. L'opposition a voté contre ainsi que plusienrs membres de la parmi lesquels nous remarquons MM. Belmontet, J. Brame, le comte Napoléon de Champagny, de Saint-Paul, Seydoux, Josenh Simon, Stiévenart Béthune, le baron de Plancy Pouyer-Quertier, le vicomte de Plancy, le général Lebreton...

Une dénêche italienne nous signale une nouvelle échauffourée des Garibaldiens. 200 individus armés ont essayé de fran-chir la frontière romaine : 47 ont été arretes: les autres mis en fuite. Les troupes nationales italiennes surveillent la fron-

Quelle sera l'issue du procès de l'Empereur Maximilien? Le pays s'intéresse à cette question. On attend avec anxiété le jugement définitif, qui reste toujours à prononcer. Une dépêche du Mexique nous apprend que le procès vient d'être ajourné. Quoique de cet ajournement ne doive direclement résulter ni craintes exagérées, ni espoirs chimériques, l'ensemble des précédentes dépêches paraît plus rassurant.

Plusieurs journaux anglais se sont livrés, il y a quelques jours, à des attaques très-malveillantes contre la Chambre des lords. Voulant protester contre cette attitude, le comte Russell avait donné avis appellerait l'attention de la Chan sur l'affaire du Luxembourg. Le seul effet produit par les attaques des journalistes anglais a été que lord Russell, revenant sur sa première impression, a loué la conduite de lord Stanley dans la séance du 20 juin. Lord Clarendon s'est joint à

D'après les derniers avis de l'Archipel, Omer-Pacha serait toujours à Castélion de Pédiada, à quelques heures d'Héraclion. Le journal la Grèce affirme que les dévastations continuent. En somme, rien de positif, si ce n'est que l'insurrection crétoise dure depuis bientôt un an, et qu'il devient urgent d'y mettre un term

Aussi la France, la Prusse, la Russie et l'Italie, ont-elles sagement agi, en adres-sant une note collective à la Porte pour la suspension des hostilités dans l'île de Candie. Il paraît que Fuad-Pacha a promis de soumettre cette note au conseil des ministres qui délibérerait sur la réponse

J. REBOUX.

Le Conseil municipal de Parthensy, (Deux-Sèvres), petite ville de 5,000 habitants, vient de voter la publicité du compterendu de ses séances. C'est un exemple bon à suivre. « Les Conseils municipaux, dit à ce sujet l'Avenir nationai, paraissent de plus en plus décidés à donner par la

voie des journaux une publicité étendue à leurs délibérations. Ils comprennent que le premier devoir d'un mandataire est de rendre compte à ses mandants. Aussi, avant peu le nombre des conseils qui ju-geront bon de ne pas publier le compte-rendu de leurs séances, se a-t-il très-restreint. »

LA CONVENTION MONETAIRE.

Le gouvernement français e institué une commission chargée d'étudier, la question de l'unité monétaire, complément indispensable de l'uniformité de poids et de mesures qui ést à l'ordre du jour parmi les peuples civilisés.

Cette commission, à laquelle se sont adjoints les delégués des divers gouvernements étrapagers, a dû se constituer en

uents étrangers, a dû se constituer en convention monétaire internationale, depuis

convention menétaire internationale, depuis le 17 courant.

Il est fâcheux que les études et les travaux des commissions nommées dans un but d'utilité générale, ne soient presque jamais livrés à la publicité. Ainsi nous ne saurions rien des séances de la commission monétaire, sans la démission motivée d'un de ses membres et sans la tettre restée célèbre qu'il écrivit à cet égard.

Voici cette lettre que nous empruntons à un journal belge : le Moniteur des Intérêts matériels :

rets matériels:

« M. Michel Chevelier, dit ce journal, e adressé à M. le ministre d'État et des finances la lettre suivante, qui a dû être publiée suivant son désir, car nous ne croyons pas que S. Exc. M. Rouher soit capable de trabir inconsidérément le secret d'une lettre qui révèle presque un caractère intime.

> Monsieur le ministre,
> Voire Excellence m'a fait l'honneur
de me nommer membre d'une commission chargée d'examiner diverses questions relatives aux monnaies.
> Je me suis fait un devoir d'assister
aux séances de la commission.
> Ce matin, appelée à voter pour la
première fois, la commission a adopté, à
la majorité de cinq voix contre trois,
comme un principe, le système du double
étalon, entendu en ce sens qu'il doit y
avoir deux unités monétaires, l'une en or,
l'autre en argent, également invariables
l'une et l'autre.

> En présence de ce vote, je vous prie,
Monsieur le ministre, d'accepter ma démission. Je ne saurais plus longtemps aller passer de longues séances dans une
commission où la majorité vote avec en-

thousiasme ce qu'en Europe tous les hommes à ce connaissant considérent comme une ânerie.

> Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'hommage de ma plus haute considération.

MICHEL CHEVALIER.

Nous nous défions singulièrement des commissions qui tiennent leurs séances à huis clos. Pourquoi craignent-elles la lumière? Auraient elles peur de laisser transpirer des verités? Leurs membres n'oscraient-ils produire en public ce qu'ils disent devant des confrères? Nous ne sommes cependant plus au temps où les hêtes parlaient.

sommes cependant plus au temps où les bêtes parlaient.

Mais nous ne sommes pas non plus aux temps où toute science faisait partie des mystères. Il n'y a plus besoin d'être initié à Eleusis ou à Ammon, pour savoir écouter. comprendre, lire, écrire et parler. Il n'y a plus d'hiéroglyphes, il n'y a plus de caractères sacrés. On bafouerait celui qui oserait encore dire

Odi profanum vulgus et arceo, Je hais le profane vulgaire et je l'éloigne.

(Horace.)

Il n'y a plus de profanes, il n'y a plus de vulgaire. Tous nous avons les mêmes droits et la science est abordable à tous.

César, les pontifes, les sénateurs et le peuple ont le même alphabet, lisent les mêmes livres et connaissent le même Dieu.

Died.

Il y a plus; on rit volontiers des Augures, qui s'enferment pour consulter les poulets sacrés.

Donc, si nous voyons la convention monétaire internationale discuter en comité

netaire internationale discuter en comité secret des questions auxquelles nous som-mes tous intéressés, nous la livrerons au ridicule et à la risée du public. La pré-sence ou le contrôle du public est indis-pensable, de la raison et de l'intérêt gé-néral.

pensanie, de la raison et de mineral.

Ce n'est pas dans un pays où le suffrage universel existe, qu'on peut décréter sous le manieau de la cheminée, quel sera le signe représentatif du travail, des salaires, des valeurs. de l'épargne, des fortunes privées, et par suite, de la richesse publique.

Il ne s'agit pas ici d'une question politique pour laquelle il faudrait des apti-

Il ne s'agit pas ici d'une question poli-tique pour laquelle il faudrait des apti-tudes innées et spéciales; il s'agit d'une question économique, c'est-à-dire d'une question d'inférêt que tout le monde est apte à juger, et pour laquelle le consente-ment de tous ceux qui possèdent est in-dispensablement nécessaire. L'uniformité de monnaie peut-elle se constituer par le choix et par l'adoption unanime d'un étalen d'or, d'argent ou

d'alliage? — C'est possible, à titre de mesure transitoire; mais l'unité monétaire, base de cette uniformité, est à trouver et

à définir.
Est-ce pour la chercher que la Convention monétaire internationale se réunit? PAULIN CAPERON.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE.

Le bilan de la Banque de France est aussi insignifiant que celui de la semaine dernière. L'encaisse métallique s'est encore accru de 6 millions et atteint, le chiffre énorme de 870 millions. Le portefeuille à 476 millions a diminué d'une somme à peu près égale. Le compte du Trésor s'est élevé de 94 à 98 millions. Les comptes particuliers n'ont baissé que d'un peu plus de trois millions.

Les autres chapitres sont à peu près stationnaires

DÉPÈCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

ALLEMAGNE.

Berlin, 20 juin.

Berlin, 20 juin.

La Gazette de la Croix confirme la nouvelle que le Denemark, à la suite de pourparlers engagés entre les cabinets de Copenhague et de Berlin, a refusé de donper des garanties pour la protection et la sécurité des nationaux allemands dans les parties du Sleswig septentrional qui doivent lui être rétrocédées.

La Prusse, dit la Gazette, avait demandé officiellement et formellement si le Danemark voulait accorder quelque garantie dans cette affaire, et quelle garantie il voulait donner.

La Gazette de la Croix dément aussi de la façon la plus catégorique la nouvelle qu'un projet de désarmement général aurait été délibéré à Paris.

Berlin, 21 juin, midi 30 m.

Berlin, 21 juin, midi 30 m. Les dispositions du public financier sont excellentes; les valeurs autrichiennes recherchées. Les affaires sont animées. Les chemins autrichiens se sont encore améliorés de 1/0 à 172 1/2.

Les Lombards ont repris de 107,34 à

Les Lombards ont repris de 107.52 d 108 1/2. Les hons américains 1862 sont station-naires à 78 3/8.

FEMALETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

pp 23 Juin 4867. - 1 --

LANGE

FRONTIÈRES

LA VEILLE DU DÉPART.

Dens la partie occidentale de la Pensylvanie, vers les sources de l'Ohio, on rencontre une petite ville, qui, à la fin du dernier siècle, comptait à peine trente feux. Bien qu'à cette époque, ce hameau formât une celonie frontière, tant d'autres établissemeuts situés au loin se rencontraient avant d'arriver jusqu'à lui, qu'on se le regardait guère comme faisant partie du Grand-Ouest. Il était habité par de bons fermiers, possesseurs de belles exdépendances. Dès l'aube au travail, ils se retiraient le soir en toute sécurité sous leurs toits rustiques, sans trop se seucier

des agresssions plus ou moins redoutables de leurs frères les sauvages. Pourtant, vre ce récit, ces voisins peu commo avaient commis de nombreuses déprédations accompagnées de meurtres, dans la partie la moins avancée encore dans l'Ouest que celle où nous introduisons le lecteur, ce qui n'avait pas manqué de répandre dans le pays un vague senti-ment de terreur. Mais cette crainte s'était peu à peu dissipée parmi les blancs, les Indiens n'avant pu parvenir à pousser plus loin leurs avantages sur eux.

C'était donc par une soirée de prin-temps, vers la fin du dix-huitième siècle, avons-nous dit, la nuit était sombre ; le ciel nuageux répandait une obscurité profonde, dans laquelle on ne pouvait distinguer la forme des maisons. Mais de nombreux points lumineux, scintillant par groupes, commes de pétites constellations dans le ciel noir, indiquaient vaguement la place occupée par les habitations, noyées dans une immense élendue de champs dépouillés s'enfonçant à l'Ouest, dans la direction de l'Ohio et de la Virginie, tandis qu'en deça, à l'est, vers Pittsburg, d'autres demeures rassuraient l'habitant en lui donnant la certitude qu'il

était encore dans un pays civilisé.

A la pointe occidentale du village s'élevait une grande maison de bois, du rez-

de-chaussée de laquelle s'échappait une vive lumière. Autour de l'ât re ou pétillait animée. Le premier était un homme entre deux âges, dont la taille robuste tournait à l'embonpoint; sa physionomie avenante et joviale respirait la bienveillance. Près de lui se tenait sa femme, plus jeune que lui de quelques années. Elle avait aussi une figure agréable, et sa voix claire et bien timbrée avait quelque chose d'har-monieux qui n'était pas sans charme. De l'autre côté de l'âtre, un vigoureux jeune ne, aux formes hardies et élégantes et paraissant presque beau; puis une jeune fille de dix-huit à vingt ans que sans la moindre exagération, on pouviat appeler belle. Le plus âgé de ces deux couples, ainsi

que nous l'avons dit, était composé du mari et de la femme; le second ne comprenaît encore que des amoureux, mais qui se promettaient bien de s'unir très-prochainement.

Le nom des parents était Abbot. La jeune personne était leur fille, on la nommait Marianne Abbot, et le jeune homme était son flancé. Les Abbot étaient des fermiers qui, loin d'avoir réussi selon leurs espérances, en étaient venus à prendre la détermination extrême, commune à tous les désespérés d'alors, d'émigrer

loin, bien loin dans l'ouest, au beau milieu du Kentucky. Un grand bateau plat devait, dès le lendemain, descendre la ri-vière et emporter leur fille Marianne, accompagnée de quelques voisius. Quant aux parents, bien qu'ils eussent pris la résolution de partir, la nécessité de régler leurs affaires devait, pour quelque temps encore, les contraindre à différer leur

voyage. Ils étaient complètement rassurés d'ailleurs par le nombre des compagnons de Marianne, sous la protection empressée desquels elle devait attendre leur arrivée leur nouvelle résidence.

Le jeune fiancé, Russel Mansfield, était fils unique, comme Marianne était fille unique; l'attachement des deux fiancés durait depuis deux ans environ, et les deux familles avaient résolu de les unir pour la vie, aussitôt qu'il seraient dans des conditions convenables. Mais les Mansfield, comme les Abbot, devant émigrer, étaient retenus par les mêmes raisons ils avaient manifesté le désir que Russe restât en arrière avec eux pour les accompagner dans leur voyage. Quant au jeune homme, ce n'était pas sans un serrement de cœur qu'il s'était fait à l'idée de se séparer, même pendant quelques mois, de sa bien-aimée; mais la réflexion et son bon sens naturel l'avaient amené à comprendre qu'il valait mieux, à tout

prendre, laisser aller Marianne sous:la garde d'une douzaine d'amis bien et d'un courage éprouvé, que d'exiger qu'elle l'attendit, n'étant pes sur alors de lui fournir la moitié de ce petit contin-gent. Cette considération majeure avait déterminé les arrangements qu'on venait de

« Si nous sommes assaillis par une tempête, au commencement de notre voyage, cela ne sera-t-il pas d'un mauvais présage, père? dit Marianne en souriant.

— Chut! ma chère, pas de ces idées folles, dit le père; je voudrais seulement

que ta mère eût une aussi belle escorte que toi, quand elle partira.

- Pardon, père, je ne parlais pas sé-rieusement. Je n'ai pas peur, va !

- Pour du danger, il y en a, observa Mansfield, mais il ne menace que la faiblesse et l'inexpérience. Ce qui me ras-sure c'est que votre caravane est composée d'hommes résolus, rompus à toutes les ruses, et capables de déjouer tous les stratagemes de l'ennemi.

- Tu as raison, chère mignonne, aucune idée noire ne doit troubler la sécurité. D'ailleurs, à l'heure des plus grands péril, n'y a-t-ils pas quelqu'un en qui ré-side le pouvoir de protéger les plus fai-bles? Des dangers! tu en traverseras peut-être de tous côtés; mais avec l'aide des cœurs généreux qui t'entourent, et